

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



AFRICAN UNION

UNIAO AFRICANA

Addis Ababa, Ethiopia, B. P. : 3243 Tel. : (251-11) 5513 822 Fax: (251-11) 5519 321
Email: situationroom@africa-union.org

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'UNION AFRICAINE CONDAMNE FERMEMENT LES RÉCENTES ATTAQUES TERRORISTES EN LIBYE

L'UA exhorte les parties prenantes libyennes à accélérer la mise en œuvre de l'Accord politique libyen

Addis Abéba, le 8 janvier 2016: La Présidente de la Commission de l'Union africaine (UA), Dr. Nkosazana Dlamini-Zuma, condamne fermement l'attentat terroriste contre un centre de formation de la police, perpétré, le 7 janvier 2016, dans la ville de Zlitan, à l'ouest de Tripoli, causant la mort de plus de 65 personnes et faisant plusieurs blessés. Elle condamne tout aussi fermement l'attaque menée, le 4 janvier 2016, par des groupes affiliés au soi-disant État islamique contre des installations pétrolières dans l'est de la Libye.

La Présidente de la Commission présente les sincères condoléances de l'UA aux familles des victimes et souhaite prompt rétablissement à tous ceux qui ont été blessés. Elle exprime l'entière solidarité de l'UA avec les autorités et le peuple libyens.

La Présidente de la Commission souligne que ces lâches attentats terroristes constituent un rappel tragique de la nécessité et de l'urgence d'une unité d'action entre les acteurs libyens pour faire face au fléau du terrorisme et de l'extrémisme violent. À cet égard, elle les exhorte à s'élever au-dessus des intérêts partisans étroits, en vue d'assurer l'application rapide et consensuelle de l'Accord politique libyen, y compris la mise en place du Gouvernement d'entente nationale prévu par ce document, de façon à ouvrir la voie à la stabilisation de la situation sécuritaire, à l'élimination des causes profondes de la violence et à la conclusion réussie du processus de transition. Elle renouvelle l'engagement de l'UA à ne ménager aucun effort pour aider les parties prenantes libyennes dans ce processus.

La Présidente de la Commission réitère le rejet total par l'UA du terrorisme et de l'extrémisme violent sous toutes leurs formes et manifestations. Elle invite les États membres à redoubler d'efforts en vue de la mise en œuvre effective des instruments africains et internationaux pertinents, y compris le communiqué adopté par le Conseil de paix et de sécurité lors de sa 455^{ème} réunion tenue à Nairobi, le 2 septembre 2014.